

**Adresse de la CGT aux Jeunes
(et moins jeunes) agents de nos entreprises...**

« Individualistes, analphabètes, baskets aux pieds, une boisson au cola à la main, abrutis par les jeux vidéo, décervelés par la télé réalité et ne pensant qu'à faire la fête... ». Voilà comment certains courants à l'idéologie réactionnaire décrivent nos jeunes d'aujourd'hui... Mythe ou réalité ?...

La place des jeunes dans la société...

La société est de plus en plus riche et les jeunes de plus en plus pauvres. En hausse constante depuis 2008, le chômage s'élève à 16,4 % chez les moins de 25 ans : le nombre de chômeurs de moins de 25 ans n'a pas cessé d'augmenter depuis 2008. Le nombre de moins de 25 ans à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an a, lui, doublé en 5 ans. **C'est la première fois depuis la libération qu'une génération a un niveau de vie inférieur à la précédente.** Un seul chiffre le confirme : le taux de pauvreté en France est bien plus élevé chez les jeunes. Il se situe à 22,5 % (+ 5 % depuis 2004) tandis que le niveau global de pauvreté est de 14 % chez les femmes et 12,8 % chez les hommes. Ainsi le taux de pauvreté chez les jeunes a doublé en 30 ans alors que 50 % des CDD sont occupés par les moins de 29 ans, ce qui démontre qu'il y a bien un lien entre pauvreté et précarité... Entre 18 et 25 ans, ils n'ont tout simplement droit à rien !

Aujourd'hui, le premier CDI arrive à 29 ans... à temps partiel et il faut attendre l'âge de 31 ans en moyenne pour bénéficier d'un CDI à temps plein...

Un des éléments clé est l'accès au logement. S'il est

difficile pour les étudiant(e)s, il l'est tout autant pour les jeunes salarié(e)s. **Sans rapport de force suffisant, l'ANI, qui a été voté en mai 2013 et applicable depuis le 1^{er} juillet 2013, va aggraver cette triste réalité...**

Chez les 15-24 ans, les tentatives de suicide sont en hausse (environ 50 000 déclarées par an). On sait qu'elles récidivent une ou plusieurs fois pour 20 à 50 % des cas. **C'est la 2^{ème} cause de mortalité pour les moins de 24 ans après les accidents de la route...**

Les luttes menées par les jeunes contre le CPE en 2006, ou encore contre les stages abusifs en 2005, étaient motivées par l'exigence de contrats de travail sûrs et contre la précarité...

Ainsi les jeunes, premières victimes de la « crise », constituent une véritable génération sacrifiée et subissent chômage, précarité et déclassement...

La CGT refuse et combat cette situation inacceptable. Elle fait de l'emploi, et notamment de l'emploi des jeunes, de la sécurisation de l'emploi, sa priorité, portée par toutes les générations de syndiqués.

☞ Et croire que les jeunes en emplois stables ne seraient pas impactés par cette précarité serait une erreur, car depuis toujours, grâce au principe de mise en concurrence, le patronat utilise chômage et précarité pour tirer les salaires et les conditions de travail vers le bas de ceux en CDI...

☞ Dans ces conditions, les choix opérés aujourd'hui en matière de protection sociale (retraites ou santé) et de politique salariale n'impactent-ils pas d'abord les « futurs séniors » que sont les jeunes d'aujourd'hui ?

Un petit aperçu des stratégies patronales...

Dans nos entreprises, nos patrons, animés par la mise en concurrence tout azimut, cherchent par tous les moyens à casser les solidarités et le rapport de force pour se défendre. Un des moyens pour essayer d'y parvenir a été de ne plus embaucher pendant une décennie, malgré les besoins criants, créant un fossé entre les générations pour mieux les opposer... Depuis quelques années, les embauches reprennent mais dans

de nombreuses unités, les employeurs ont cherché par tous les moyens à « déraciner » les jeunes embauché(e)s. Par exemple : recruter un jeune avignonnais sur Marseille.

Mais alors, pour quelles raisons ?...

La première est purement économique pour l'entreprise. En effet, généralement, les jeunes embauchés sont tellement soulagés de revenir près de chez eux à l'issue

d'une postulation qu'ils acceptent délibérément de le faire « à plat », c'est-à-dire sans promotion (GF). Cette occasion manquée d'engranger un dû ne se rattrapera jamais... **C'est tout « bénéf » pour l'employeur... et définitivement perdu pour l'agent concerné !**

De plus, quel confort pour un employeur de disposer d'une main d'œuvre « coincée » loin de sa famille pour effectuer des heures sup...

Une autre raison est clairement stratégique. En n'embauchant pas pendant plus de 10 ans, les

directions savent qu'elles créeraient un fossé entre générations, ce à quoi la CGT comme les autres Organisations Syndicales, sont également confrontées pour renouveler leur corps militant.

Ainsi en embauchant les jeunes loin de chez eux (certains viennent même de Lille !!!), les directions ont œuvré afin que le moins possible d'entre eux prenne des responsabilités syndicales et sociales, leur priorité étant de se rapprocher de leurs familles... malgré toute la confiance et le crédit indiscutables qu'ils accordent à la CGT ! Mais cette stratégie a ses limites...

☞ **Ainsi, ces mêmes employeurs qui prétendent investir dans la jeunesse, en réalité, s'attachent par tous les moyens à la mettre au pli, tentant de l'empêcher de se montrer encore plus solidaire.**

☞ **C'est dire aussi à quel point les employeurs redoutent le rapport de force que la CGT est capable d'organiser mais craignent également les effets positifs de l'implication de la jeunesse dans les structures sociales et syndicales. Cela doit nous faire réfléchir, jeunes comme anciens...**

☞ **Pour la CGT, il est urgent d'engager collectivement un travail de longue haleine afin d'enrayer cette dérive « calculée » par nos employeurs pour le bien-être de l'ensemble du personnel...**

☞ **EDF et GDF Suez sont dorénavant des multinationales figurant au CAC 40 dont les patrons sont adhérents au Medef (syndicat des patrons). Aujourd'hui, l'objectif de ces entreprises est de réaliser toujours plus de profits afin de satisfaire les actionnaires, pas les salariés...**

Beaucoup plus qu'un simple « matricule », chaque jeune doit prendre au sein de la CGT toute la place qui lui revient !

C'est un paradoxe : avec un taux de natalité unique en Europe, la France laisse les jeunes à la porte des entreprises, si bien que **la jeunesse ressemble plus à sa génération qu'à son père**. Pour les jeunes le travail n'est pas simplement une activité individuelle pour gagner sa vie, il est aussi « **un lieu et un enjeu de l'épanouissement personnel** ». Mieux, « **ils se sentent concernés par l'éthique de leur métier. Ils veulent faire œuvre utile** ». Ils adoptent une attitude pragmatique : ils attendent des résultats, n'hésitent pas à « zapper » professionnellement. En réalité, ils ne sont pas individualistes, mais veulent vivre leur individualité dans le collectif. S'ils estiment que le

syndicalisme reste frileux avec eux, ils portent cependant un regard bienveillant sur les organisations et sur la CGT en particulier.

Pourtant, leur engagement est bien là : activisme social, moyens d'action à connotation symbolique, privilégiant la communication et les réseaux sociaux. Cependant, ils savent les limites de leur engagement sans adhésion. Les jeunes ne sont pas des « Martiens », **ils attendent que les organisations leur proposent de construire le syndicalisme avec eux et non pas à leur place.** **Les jeunes sont l'avenir de notre syndicalisme.**

☞ **Ne jamais oublier que les employeurs, pour mieux les mettre en concurrence et les dominer afin de les plumer, rêvent de salariés bien serviles, ignorant le contenu de leur contrat de travail et/ou de leur Statut, ne communiquant pas entre eux sur le sens de leur travail, leurs revendications...**

L'enjeu pour le personnel est de resserrer les liens et dégager des perspectives dans le but de mieux (re)gagner confiance en toute démarche entreprise collectivement...

Chaque année, la CGT prend toute sa place au sein des manifestations (fête internationale du travail du 1^{er} mai, journées d'action européennes...). Plus encore cette année, ces journées revendicatives sont autant de points d'appui supplémentaires face aux attaques contre les droits des salariés, les retraités, les privés d'emploi. Nous savons bien que quoiqu'ils en disent, gouvernement et patronat sont obligés de tenir compte

de ce rapport de force imposé par la rue et impactant l'opinion publique.

Grâce aux luttes de nos anciens, notre Statut et le Code du Travail présentent des dispositifs permettant de faire reconnaître l'implication syndicale.

Dans nos entreprises, notre Statut dérange le **M.E.D.E.F.** et ses valets car les spécificités et les moyens supplémentaires qui y figurent, permettent au

personnel qui en bénéficie d'aller chercher de nouveaux droits ! Rien que ça ! Il nous appartient de continuer à défendre et protéger notre Statut pour que d'autres nouveaux embauchés puissent continuer à en bénéficier... **Pour cela, tout agent a intérêt à**

connaître le rôle des IRP (Institutions Représentatives du Personnel), véritables espaces revendicatifs créés pour être au service du personnel... à plus forte raison si celui-ci s'en sert !!!

☞ Même si certains encadrants zélés passent leur temps à brouiller les cartes, c'est bien grâce au travail et la ténacité des élus CGT, plus encore quand ils sont majoritaires au sein des IRP, que des avancées notoires ont été possibles... Imaginez alors ce que l'on pourrait gagner avec une implication plus importante du personnel et la majorité absolue de la CGT partout ?!!!

Les initiatives de votre Syndicat CGT...

N'avons-nous pas collectivement intérêt à ce qu'un maximum d'agents, y compris jeunes, soient bien au courant du contenu de notre Statut et de l'Histoire de nos entreprises ? Et armés pour défendre leurs droits ?

C'est tout le sens de la démarche que la CGT se propose de mettre en œuvre.

A la demande du personnel ou en cas de besoin, la CGT organise des réunions d'information sur le crédit de 12 heures par an par agent en code « 028 » attaché à notre Statut.

Afin d'accueillir et informer sur leurs droits les nombreux jeunes issus de la vague d'embauche, votre Syndicat Territorial CGT des IEG Marseille organise depuis avril 2012, à raison de 2 sessions par an (aux environs d'avril

et octobre), un stage d'accueil au Brusuc sur 3 jours appelé **Rencontres Journées Jeunes**. Et ce n'est sûrement pas fini...

L'article L. 3142-7 du Code du Travail stipule que « tout salarié qui souhaite participer à des stages ou sessions de formation économique et sociale ou de formation syndicale a droit, sur sa demande, à un ou plusieurs congés. »

Ce droit est composé de 12 journées annuelles en code 51 (journées de formation économique et sociale, les 5 premières rémunérées à 100 %, les 7 autres à 75 %) utilisables dans le cadre de stage de formation organisées par la CGT, comme les stages d'accueil, stage Niveau 1, Niveau 2, stage CE (pour les élus au Comité d'Etablissement)...

☞ La meilleure façon de conserver l'ensemble de ces dispositions avantageuses est encore de s'en servir !!!
☞ Les quelques encadrants qui intimident, menacent, mettent la pression sont hors la loi, alors que les agents qui désirent bénéficier de leurs journées de formation économique et sociale sont dans leur bon droit.
Ne l'oubliez jamais. N'hésitez pas à vous rapprocher d'un élu CGT si vous êtes victimes de tels agissements.

Sur quoi d'autre que le syndicalisme pouvons-nous compter pour s'émanciper, s'épanouir et améliorer nos conditions de vie et de travail ?

Dans cette période négative pour le monde du travail, plus que jamais les jeunes électriciens et gaziers, comme les autres jeunes, n'ont pas d'autres choix que de prendre toute leur place afin de ne plus subir les politiques d'austérité qui se succèdent, ne règlent rien, rajoutent de l'austérité et menacent nos garanties collectives.

Devons-nous nous laisser dériver vers une société où il devient la norme de se laisser faire, se laisser

déposséder de ses droits sans broncher ? La situation actuelle de crise systémique n'est-elle pas la conséquence de cette tendance ?

Face à la situation, la CGT réaffirme l'utilité de se syndiquer, de se redonner confiance, de s'impliquer au sein des activités sociales et syndicales, de faire vivre la démocratie dans l'entreprise, de prendre sa place de salarié(e) citoyen(ne). De nombreux jeunes ne s'y sont pas trompés et sont en train de rejoindre la CGT.

☞ Tous ensemble, la CGT propose d'œuvrer pour gagner un autre type de management, débarrassé de la mise en concurrence permanente, qui a pour effet de briser les hommes et les femmes.
☞ La CGT y oppose toute la solidarité dont l'être humain a besoin en tant qu'être social.
☞ La CGT ambitionne de défendre becs et ongles l'existant mais aussi de gagner des droits nouveaux dans le but d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble des travailleurs et retraités de notre pays.

L'expression de la Commission Jeunes CGT Marseille...

« Etre jeune à la CGT, c'est avant tout s'engager comme nos anciens l'ont fait avant nous, pour s'organiser collectivement dans des luttes et des combats pour défendre nos intérêts face à l'oppression et à l'exploitation. C'est maintenir et améliorer nos acquis, mis à mal par le capitalisme. C'est s'engager collectivement pour maintenir nos droits, en conquérir de nouveaux afin d'améliorer nos conditions de travail, préserver notre santé, être bien rémunérés, gagner l'égalité hommes/femmes, avoir des perspectives de carrière, partir à la retraite avec une pension permettant de bien vivre cette période de la vie... Bref, faire comprendre à toutes et à tous qu'assurer un avenir plus juste et proposer des voies pour y parvenir est un souhait partagé par la jeunesse, mais représente aussi le devoir de chaque jeune salarié de l'entreprise afin de redonner tout son sens au mot démocratie.

Mais la jeunesse vit au quotidien les injustices qui découlent de l'avidité et de la tromperie dont font preuve le monde politique, les banques et les dirigeants des grandes entreprises comme la nôtre ! La jeunesse observe, voit et vit le résultat d'une politique libérale européenne désastreuse pour les salariés de tous les pays. L'infantilisation est en marche, le capital ne veut plus de penseurs qui savent que revendiquer ses droits est un devoir, mettant ainsi en péril les perspectives de profits garantis aux actionnaires privés, il veut des automates accoutumés à la galère et qui ne se plaignent pas ! Ce qu'il faut savoir, c'est que la jeunesse prenant sa place dans la CGT, ne se plaint pas, elle combat avec force et

persévérance les injustices et les dérives d'une démocratie soumise aux diktats des puissants et des lobbys. Démocratie qui n'en a plus que le nom...

Tissant du lien social là où le capital le déchire à coup de promesses d'enrichissement personnel sur le dos des copains, améliorant pas à pas le dialogue social bien compris, s'organisant sur la structure construite dans la CGT par des hommes et des femmes courageux et combattifs, pour offrir une vie digne à toutes et tous et mettre fin à l'exploitation des travailleurs, la jeunesse demande à être entendue, épaulée et soutenue ! Cette jeunesse, ouverte d'esprit, relativement fougueuse dans le grand théâtre politique est hautement attachée, même sans savoir mettre un nom sur le concept, aux acquis du CNR et à son programme, que la loi de 73, le traité de Maastricht, le traité de Lisbonne, la loi NOME et récemment l'ANI, viennent saboter.

Ceux qui luttent sont ceux qui savent ! L'appel lancé le 8 Mars 2004 aux jeunes générations par les Résistants du CNR n'est pas tombé dans l'oreille d'une jeunesse sourde !

Merci à vous camarades, d'œuvrer chaque jour pour les droits des salariés, la justice sociale et la vraie démocratie, merci pour votre engagement et sachez-le, la jeunesse a besoin de vous pour lui montrer le chemin, et sa détermination dans l'action sera à la hauteur des attentes que vous y ferait naître.

Pour un monde meilleur, construit par tous et pour tous, en commençant par reprendre la main sur la maîtrise technique, managériale, financière et politique d'un de nos besoins essentiels : L'Energie ! »

A la mise en concurrence, la CGT oppose la solidarité entre les salariés.

Au rejet de l'autre (racisme, xénophobie, homophobie...), la CGT oppose l'ouverture et la fraternité.

Au clientélisme, la CGT oppose l'égalité de traitement des salariés.

A l'obscurantisme, la CGT oppose une transparence et une pédagogie de chaque instant.

A la langue de bois, la CGT oppose un langage direct et compréhensible en toutes circonstances.

Face à la délégation de pouvoir, la CGT érige la démocratie en règle de fonctionnement dans toutes ses structures comme en témoignent notamment les consultations systématiques au sujet de tout accord soumis à signature.

Partout où la CGT progresse, les revendications avancent !

Vous n'êtes toujours pas syndiqués à la CGT ?...

Franchissez le pas pour mieux vous défendre !

Pas de conquêtes sans conquérants !

Marseille, le 14 septembre 2015.

Syndicat Territorial CGT des IEG Marseille

76, Traverse de la Gaye, 13009 MARSEILLE

Tél. : 04.96. 21.60.12 – Fax : 04.96.21.60.20

la.cgt.ieg.marseille@orange.fr

